

La Réserve Naturelle de Bonnelles et la Fontaine Saint-Symphorien

Une randonnée proposée par Netra



Cette courte promenade allie patrimoine naturel et patrimoine bâti. Dans une première partie, on découvre Bonnelles et son ancien château en suivant les sentes qui se fauillent dans le village. Dans un second temps, on parcourt la réserve naturelle de la commune, au sein d'une végétation de milieu humide et au bord de deux beaux étangs.

Durée :	1h10	Difficulté :	Facile
Distance :	3.84km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	16m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	16m		
Point haut :	130m	Commune :	Bonnelles (78830)
Point bas :	111m		

Description

Stationnement sur le parking du centre sportif de Bonnelles (panneau "Réserve Naturelle"). Accès par l'A10, sortie "Dourdan", puis direction "Rocheville-en-Yvelines" et "Bonnelles".

Itinéraire sans balisage. Dans la réserve naturelle, de discrets écriteaux en bois sont présents aux endroits importants.

(D) Du parking, en tournant le dos au petit abri couvert et en ayant les courts de tennis à main droite, prendre à gauche l'allée gravillonnée qui longe le parking sur sa droite. Passer au pied d'un platane majestueux (banc) et virer à droite dans le Chemin des Écoliers (écriteau). Au croisement en T, tourner à gauche. Ignorer un départ de sente sur la droite et continuer entre grillages et haies. Aboutir à une petite pelouse en triangle avec, sur la gauche, le Château de Bonnelles en état d'abandon. Au bout de la pelouse, tourner à droite dans une rue (panneau "Impasse"). Quand cette rue vire à droite (écriteau "Rue des Potagers"), poursuivre en face vers l'ancienne grille du Château de Bonnelles. Franchir les anciennes douves, traverser la route et poursuivre en face dans l'Allée de la Duchesse, qui est un chemin garni de cailloux.

(1) Au panneau "Stop", traverser la Rue de Villevert et poursuivre en face dans un sentier (barrière de bois). Au premier croisement en T renversé, tourner à droite entre deux clôtures de maisons. Traverser une rue et poursuivre en face dans une sente avec un mur surmonté d'une haie à main gauche. Aboutir à une placette et prendre en face dans une pelouse située entre deux rues (panneau "Impasse sur la gauche"). Emprunter un sentier gravillonné qui rejoint plus loin la rue située à droite (Rue du Mail). Suivre cette rue sur la gauche et, après un hangar et à l'angle d'un portail vert, s'engager à droite dans une sente qui descend entre deux murs. En bas, tourner à droite dans la Rue de la Libération. Ignorer successivement à gauche la Rue du Moulin Coleau et la Rue de la Fontaine Saint-Symphorien. Laisser la Rue de Villevert partir à droite et gagner la place de la Duchesse d'Uzès (église et monument aux morts sur la gauche).

(2) Revenir sur ses pas et tourner à droite dans la Rue de la Fontaine Saint-Symphorien (noter une balise Rouge et Blanche isolée). Descendre en ignorant deux rues perpendiculaires sur la gauche et en remarquant quelques belles maisons fleuries sur le côté gauche. En bas de la descente, dépasser une barrière forestière, noter le parking de départ sur la droite et aboutir à un panneau d'information. A ce panneau, virer à gauche, franchir un ruisseau et trouver immédiatement la Fontaine Saint-Symphorien sur la gauche.

(3) Dépasser la fontaine, franchir un ru et poursuivre sur un chemin enherbé avec des clôtures de jardin à main gauche et le bois à main droite. Le chemin fait un coude sur la droite et devient plus étroit en longeant un collège à main gauche. Au bout des bâtiments, tourner à droite dans un sentier qui s'enfonce dans le bois (panneau indiquant la Fontaine Saint-Symphorien dans le sens opposé). Franchir un ru puis dépasser une vanne sur un ruisseau à main droite (ne pas franchir le ruisseau sur les poteaux posés là en guise de passerelle). Rejoindre une clôture et obliquer à droite avec cette clôture à main gauche. A une bifurcation,

Points de passages

- D/A Centre sportif de Bonnelles**
N 48.61883° / E 2.023514° - alt. 114m - km 0
- 1 Rue de Villevert**
N 48.62196° / E 2.027102° - alt. 130m - km 0.65
- 2 Eglise Saint-Gervais-Saint-Protais**
N 48.619358° / E 2.025506° - alt. 120m - km 1.42
- 3 Fontaine Saint-Symphorien**
N 48.617684° / E 2.024452° - alt. 112m - km 1.77
- 4 Pont des Amours**
N 48.614507° / E 2.020273° - alt. 113m - km 3
- D/A Centre sportif de Bonnelles**
N 48.618833° / E 2.023508° - alt. 114m - km 3.84

laisser la clôture partir à gauche et suivre à droite l'indication "Etang de Chartemps" (écriteau). Franchir un ruisseau et virer à gauche pour longer l'étang à main gauche. Franchir successivement deux ruisseaux et, juste après le second, s'engager à droite dans un sentier en direction de l'Etang des Trois Ducs (écriteau). Longer un ruisseau à main droite et, à l'abord de l'étang, faire un coude à gauche. Remarquer sur la droite le pont-kiosque. A une bifurcation, prendre à droite en direction de la Fontaine Saint-Symphorien (écriteau). Franchir un pont et atteindre le pont-kiosque dit "des Amours" (écriteau).

(4) Aller à droite pour franchir le Pont des Amours. A la sortie, deux directions possibles, toutes deux figurées sur le tracé :

- A gauche, franchir un autre pont et terminer sur une petite aire ombragée avec un banc de pierre propice à une halte.
- A droite, gagner l'ancien embarcadère aujourd'hui transformé en poste d'observation de la faune.

Revenir sur ses pas et franchir dans l'autre sens le Pont des Amours.

(4) Tourner à droite. Cheminer au sein d'une végétation dense et déboucher sur un panneau d'information à proximité d'une mare.

Dépasser la barrière forestière et, tout en appuyant sur la gauche en bordure de la végétation, longer successivement à main droite un stade de foot, un stade de hand et un court de tennis et retrouver le parking de départ.

Informations pratiques

De simples chaussures de sport suffisent pour cette randonnée. Les sentiers de la réserve naturelle sont aménagés par endroits (écorces, rondins) mais force est de constater que, en dehors de ces sentiers, la végétation est fort dense. Le parcours dans la réserve est sans doute humide ou très humide en hiver (non testé).

La réserve naturelle est un espace protégé : respecter la nature et se conformer aux recommandations qui figurent sur les panneaux d'information.

Le temps indiqué est un temps de marche, avec de courtes pauses. Les sentes de Bonnelles et la réserve naturelle se prêtent à la flânerie ou à l'observation de la nature : ne pas hésiter à prévoir large en ce qui concerne le temps.

Carte utile (au minimum celle qui accompagne la présente description).

Randonnée effectuée par l'auteur le 04 juillet 2015.

A proximité

Dans le village de Bonnelles :

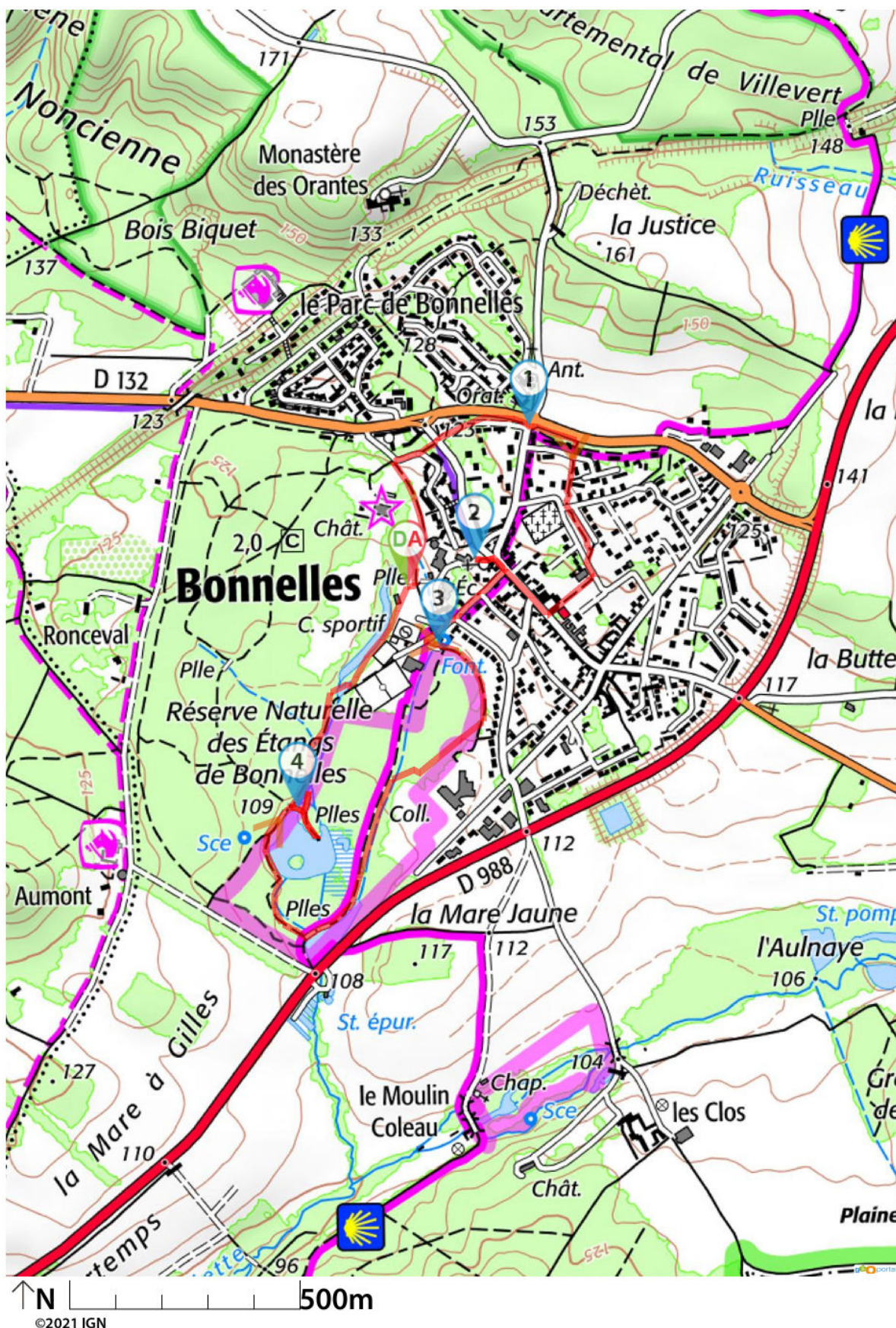
- Ancien château de la famille d'Uzès, aujourd'hui à l'abandon, peu après le départ.
- [Douves et grille du château](#), entre (D) et (1).
- Eglise Saint-Gervais-Saint-Protais (XIIIe-XIXe) (2).
- Monument aux morts, à côté de l'église, oeuvre de la Duchesse d'Uzès (2).
- [Fontaine Saint-Symphorien](#), à l'entrée de la réserve naturelle (3). Les mains qui entourent la fontaine sont des moulages de mains des enfants de l'école de Bonnelles avec qui le projet de reconstruction a été réalisé. Début juillet 2015, la fontaine était à sec...

Dans la [réserve naturelle](#) :

- Étang de Chartemps, entre (3) et (4).
- Étang des Trois Ducs, avec le Pont des Amours (4).

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-reserve-naturelle-de-bonnelles-et-la-/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

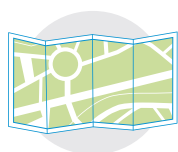
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



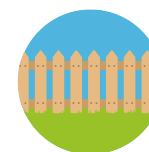
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



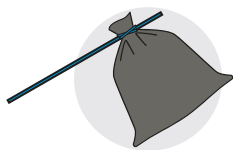
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.